

l'âge de faire

- ils produisent essentiellement du contenu écrit, sur papier ou en ligne.
- ils n'appartiennent à aucun groupe industriel, financier, ni à aucun mouvement politique, syndical ou religieux.
- ils sont détenus par leurs salarié-es, leurs lecteurs-trices et/ou une association.
- professionnels ou bénévoles, ils mènent une véritable démarche d'information, sans se cantonner à l'expression d'opinions.
- ils sont favorables à une société juste et solidaire, sans exclure aucune catégorie de personnes.
- la publicité n'occupe pas plus de 10 % de leurs pages.

www.lagedefaire-lejournal.fr



-  Journal papier local ou régional
-  Journal papier national ou international
-  Site internet d'information locale ou régionale
-  Site internet d'information nationale ou internationale
-  Média dessiné
-  Média jeunesse

Lorsqu'un média existe en papier et sur internet, nous avons privilégié le support principal.